Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260615-2026_06_15_05-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 15 juin 2026

Date convocation : 10 juin 2026	Le dix juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.**
Membres : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13	**Etaient présents :** Guy CONNAN, Yannick CARMIGNAC, Katia RABE, Anne LAZAREVITCH, Mauro Giuseppe LECCACORVI ; Marion LE FLEM, Jacques LE HONSEC, Pierre LE BARS, Murielle TATARA-VIVILLE, Viviane LE GOFF, Sébastien LE MINOUX ; Anthony ROBINARD et Brigitte LE BAIL. **RETARD :** Murielle TATARA-VIVILLE (Arrivée à 20h21) **Excusés :** Philippe DURANTI, qui donne procuration à Yannick CARMIGNAC ; Marie Christine BINOT qui donne procuration à Murielle TATARA-VIVILLE **Secrétaire de séance** : Marion LE FLEM

2026_06_15_05 OBJET : **Participation frais scolarité Ecole St Joseph**

Mr le maire précise que la commune a reçu une demande de participation pour :

- L'école Saint Joseph de PONTRIEUX : les frais concernent 8 enfants en élémentaire

Mr le maire informe l'assemblée de la tarification faite par la préfecture : 1650 euros par élève de classe maternelle et 570 euros par élève de classe élémentaire.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**

FIXE le montant de la participation pour un montant de 4 560 euros correspondant aux huit enfants, pour l'école Saint Joseph de PONTRIEUX.

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Mme Marion LE FLEM

MAIRIE DE PLOEZAL